

Décisions en vert.

0. Présences :

Présents : Anouck Gillabert, Christophe Gillabert, Eric Blaser, Valérie Masi, Jeroen Köller, Jean-Pierre Audetat, Xavier Rotzer, Julie Pipoz, Philippe Egli, Aline Vuilleumier, Jean-Michel Vuilleumier, Astrid Dapples, Cyril Riesen, Lucien Blandenier, Rémi Favre, Anne Jeanneret, François Jeanneret, Jean-Marie Rotzer, Yves Delamadeleine, Joëlle Boichat, Rosa Gerber.

Excusés : Eléonore Genzoni-Ducommun, Karen Forster, Marie-Christine Conrath, Nathalie Steiner, Viviane Châtelain, Nicole Humbert-Droz, Sébastien Delage, Anne-Françoise Vermot, Alain Collioud, Catherine Mertenat, Delphine Rubeli, Guillaume Laurent, Jacques Devaud, Pierre Pauli, Stéphane Blanc.

1. Approbation du PV du 17 juin 2011 :

Pas de remarques particulières

Le PV est accepté.

2. Rapport annuel 2011 de l'ASN :

Lucien informe qu'Aurélië a eu de la peine à finir la mise en page car les gens ont tardé à transmettre leurs données et à respecter le délai d'envoi. C'est la dernière fois qu'elle a fait la mise en page de ce rapport annuel. Astrid demande s'il y a déjà un successeur, Lucien répond que non pour l'instant.

Le rapport sera transmis à l'AD.

3. Comptes 2011 (de l'ASN et du chalet) :

Comptes ASN : Valérie nous présente les comptes. Elle a apporté quelques modifications à différents comptes par rapport à l'année passée.

Pour les Produits : Rien de spécial à signaler pour les Produits, à part l'encaissement des subsides des fonds des sports de fr. 16'000.- et de la Loterie romande de fr. 40'000.--.

Pour les Charges : Les frais de secrétariat et de photocopies ont augmenté de fr.3'173.--, car il y a eu l'achat des nouveaux flyers.

Le bénéfice de fr. 19'697.-- est tronqué parce que les fonds de la Loterie romande ont été reçus tardivement, donc 2x cette année.

Le montant de la Loterie romande de fr. 40'000.-- est réparti au prorata des demandes reçues par les groupes scouts.

Eric demande pourquoi on a reçu fr. 40'000.-- et non fr. 65'000.--, comme ces dernières années. Valérie répond que l'année passé on a déjà reçu fr. 40'000.-- et qu'elle ignore comment le montant final est fixé. Lucien suggère de faire une demande plus élevée avec un gros projet. **Valérie verra prochainement la personne de la Loterie et discutera de ce point.**

Sur le bénéfice de fr. 3'697.--, il est proposé de verser fr. 1'500 pour le camp cantonal en faveur des bénévoles pour le montage/démontage du camp, fr. 2'000.-- pour les 100 ans du scoutisme neuchâtelois, de sorte qu'il reste un solde positif de fr. 197.--.

Les cours JS seront mentionnés sur les comptes dès l'année prochaine.

Bilan:

Actif : le groupe Bouquetin n'a pas encore payé pour 2010 et pour 2011, c'est le groupe des Perchettes. Rappel a été fait pour les 2 groupes, donc en suspens.

Une avance de fr. 7'098.-- est prévue pour le camp cantonal 2012.

Un amortissement de fr. 1'500.-- est mis pour le mobilier ASN.

Passif : il reste fr. 12'800.-- de Loterie romande, ancien subside à répartir. Que faire de ce montant ? **Le Bureau propose de donner ces fr. 12'800.-- au Chalet Montperreux pour leurs rénovations.**

Il reste un bon capital pour les fonds de la formation, des activités cantonales et des camps cantonaux.

Lucien annonce que fr. 3'000.-- seront pris pour le camp cantonal 2012.

Jean-Michel suggère que les fonds des activités cantonales et des camps cantonaux soient rassemblés. Valérie le fait de suite.

Aline suggère que des photocopies des comptes soient faites l'année prochaine pour la séance du comité. Valérie en prend note.

Comptes Chalet du Montperreux :

RECETTES : Pas de commentaire particulier.

CHARGES : La fonction des photovoltaïques est officielle depuis septembre 2011.

Lucien demande pourquoi le compte électricité photovoltaïque, sous Produits, est moins élevé en 10/11 qu'en 09/10 ? Jérôme répond que cette année ça n'a pas été assez facturé car l'installation n'est active que depuis septembre avec la nouvelle génératrice.

François Jeanneret suggère de corriger sous Passifs le compte « Provision pour transformations » qui est de fr. 34'702.31 et de le diminuer de fr. 20'000.--, ce qui représente fr. 15'000.-- pour l'installation des photovoltaïques et fr. 5'000.-- pour le chauffage. La correction sera faite.

ACTIFS + PASSIFS :

Le Bilan diminue en relation aux photovoltaïques.

Les comptes sont acceptés avec les remerciements du comité et seront communiqués pour l'AD

4. Discussion et approbation du rapport et des comptes à l'att. de l'AD du 25.11.2011 :

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Les comptes du Montperreux sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes de l'ASN sont acceptés à l'unanimité.

5. Budget 2012 (de l'ASN et du chalet) :

Budget de l'ASN: Valérie fera dorénavant la demande des fr. 40'000.-- à la Loterie romande en janvier afin d'avoir l'argent avant le bouclage des comptes en octobre.

Lucien informe que pour le camp cantonal 2012, une réserve est prévue. Fr.120'000.-- de recette par les inscriptions et une subvention de fr. 20'000.-- qui vient de soutiens et dons divers. Au total, une dépense de 144'000.-- est prévue.

Le budget pour le secrétariat a été augmenté par rapport au camp cantonal. En effet, **Astrid annonce que Rosa augmentera son temps de travail au poste de secrétaire de l'ASN pour effectuer diverses tâches administratives pour le Bureau ainsi que pour le camp cantonal. Jean-Michel suggère que le montant des heures faites pour le camp cantonal soient prises sur le budget du camp cantonal.**

Les cotisations du MSdS seront augmentées de fr. 4.--, l'année prochaine.

Le Budget est accepté et sera présenté à l'AD

Budget Montperreux : Philippe présente. Sous Charges, les amortissements vont diminuer l'année prochaine et ils continueront de diminuer dans le futur jusqu'à 0.--.

Soucis pour l'année prochaine: la taxe des déchets, sacs poubelles. Comment facturer. **Suggestion: on met des sacs poubelles à disposition des locataires et on facture au moment du départ les sacs utilisés.**

Un nouveau poste sera ajouté sur les comptes l'année prochaine.

6. Discussion et approbation des budgets à l'att. de l'AD du 25.11.2011 :

Le budget de l'ASN est accepté et sera présenté à l'AD.

Le budget du Montperreux est accepté.

7. Elections statutaires (présidence de l'ASN) :

Astrid annonce qu'à partir du 25 novembre 2011, Christophe reprendra la présidence de l'ASN. Cette décision est acceptée à l'unanimité par le comité. Le bureau sera renouvelé à l'AD.

Jean-Michel suggère de voir quand doit-on faire la réélection de tous les membres du comité. Réponse : elle sera faite tous les 3 ans.

Donc durant l'AD, le président et les membres du bureau seront élus pour une période de 3 ans.

Lucien annonce qu'il quittera l'EC aussi en novembre. Camille Borer et Cyril Riesen reprendront l'EC en duo.

Nicole Humbert-Droz et Elsbeth Reber nous annoncent leur démission pour le comité.

8. Projets 2012 :

Lucien annonce :

- le camp cantonal pour juillet-août 2012

- les 100 ans du scoutisme neuchâtelois. Il y aura des portes ouvertes avec tous les groupes scouts du canton le même jour et un concert sera offert le soir pour

tous les chefs des groupes. Cette journée sera agendée en octobre-novembre 2012.

Y aura-t-il une communication par rapport aux 100 ans ? Pas de conférence de presse mais des communiqués de presse, média, radio...etc.

9. Divers :

Jean-Michel demande où on est la lettre d'Astrid pour La Rochelle ? La lettre est faite, mais après discussion et réflexion avec le Bureau, ils pensent que la lettre devrait être envoyée à la Commission juridique du MSdS pour qu'il l'analyse. Astrid nous lit la lettre.

Jean-Michel nous lit également une lettre d'Henri Sagne, qu'il a reçue. Il trouve que cette histoire n'a pas bien été gérée par l'ancien Bureau et suggère que l'ASN fasse un geste, comme Jean Rickli veut le faire. Il pense qu'Henri pourrait être le lien entre nous et eux et suggère qu'une rencontre soit faite tous ensemble chez eux et avec Henri.

En conclusion, la lettre sera quand même envoyée au MSdS et Astrid prendra contact avec Henri Sagne et La Rochelle pour une rencontre chez eux. Lucien demande si quelqu'un vient du MSdS à cette rencontre ? Nous demanderons d'abord à la Rochelle si ça joue pour eux que quelqu'un du MSdS soit présent.

Lucien et Valérie pense qu'il faudrait également demander au MSdS si un groupe peut faire partie de l'ASN sans actifs.

Lucien annonce que c'est son dernier comité. Il a été présent durant 5 ans et a eu beaucoup de plaisir d'y participer.

Le comité remercie vivement Lucien et Jean-Michel lui suggère de revenir d'ici quelques années.....Lucien reste quand même à la disposition du comité en cas de besoin.

Christophe annonce que le prochain comité aura lieu le 1er juin 2012.

Christophe informe qu'une demande avait été faite au Clan Kitang pour l'organisation de la torée et veillée mais il y a eu des problèmes de communication entre eux, donc pour cette année, ça tombe à l'eau, mais il pense que ce serait bien que **dans le futur le Clan Kitang soit l'organisateur et responsable de la soirée torée.**

Cette année c'est une bonne partie de l'ancienne équipe « scout Trophy » qui a organisé la torée.

Aline suggère qu'un applaudissement soit fait pour Astrid pour son investissement au sein du bureau en tant que présidente.

o **Prochaines réunions :**

AD 2011 : le 25 novembre 2011, à 20h00, à Neuchâtel

AD 2012 : le 7 décembre 2012

Comité gâteau de juin 2012 : le 1er juin 2012 à 18h00

Comité d'octobre 2012 : le 27 octobre 2012 à 17h30, durant la fermeture et service du Chalet Montperreux.

Astrid clôt la séance.

Prise du PV, Rosa et relecture par Astrid